

Les points essentiels de l'analyse

L'analyse socio-économique des scénarios a fait ressortir plusieurs points:

- Les scénarios présentent des degrés d'ambitions marqués mais des coûts relativement proches;
- Les scénarios d'action marquent le rééquilibrage du poids des actions des collectivités vers l'agriculture;
- Les actions à l'initiative du SAGE représentent un surcoût important pour les activités concernées, notamment l'agriculture, malgré un engagement important de l'État et de l'Europe;
- La Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose des délais pour atteindre le bon état écologique, impliquant la suppression des barrages;
- La politique de l'eau vise à l'intérêt général et à répartir les charges entre tous les usagers à la mesure de leurs besoins et des pressions qu'ils exercent;
- Le traitement du phosphore n'est nécessaire qu'en période végétative sur tout le bassin pour les scénarios 4 et 6. Pour les scénarios 3 et 5, il faut ajouter le traitement toute l'année en amont des retenues.

Quelle option pour la CLE ?

Le but de la phase de proposition des scénarios était de bâtir des scénarios avec des objectifs et des ambitions différents sur lesquels la CLE se positionnerait.

La prise en compte de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui fixe un objectif commun aux politiques de l'eau des états membres, nous oblige à réviser nos choix.

Nous n'avons plus le choix de l'objectif : le bon état doit être atteint en 2015. Des reports d'échéance ou des objectifs moins stricts sont possibles mais doivent être justifiés.

	Option A Scénario 6 en 2015	Option B Scénario 4 en 2015 Scénario 6 en 2021	Option C Scénario 3 en 2015 Scénario 4 en 2021 Scénario 6 en 2027	Option D Scénario 3 en 2015 Scénario 5 en 2021 Scénario 6 en 2060			
On supprime les barrages en 2007 et on améliore fortement la qualité de l'eau pour atteindre le bon état en 2015.	On supprime les barrages en 2007 et on étale les actions de restauration de la qualité de l'eau jusqu'en 2021, où le bon état sera atteint.	On améliore la qualité de l'eau et on supprime les barrages en 2024 pour atteindre le bon état en 2027.	On améliore la qualité de l'eau et on supprime les barrages en 2057 pour atteindre le bon état en 2060.				
⇒ Atouts Scénario le plus ambitieux, permettant la restauration des populations de saumon et le développement d'un tourisme associé.	⇒ Atouts Laisse le temps à l'agriculture de s'adapter.	⇒ Atouts Permet de préparer la reconversion de la vallée.	⇒ Atouts Ne remet rien en cause.				
⇒ Contraintes Limitation des extensions d'élevage et remise en cause du modèle de développement agricole. Incertitude sur les coûts de l'effacement	⇒ Contraintes Incertitude sur les coûts de l'effacement et absence de trésorerie	⇒ Contraintes La population de saumons reste menacée par l'impact des barrages. Les autres usagers devront faire de gros efforts pour améliorer la qualité de l'eau qui sera dégradée dans les retenues.	⇒ Contraintes La population de saumons reste menacée par l'impact des barrages. Les autres usagers devront faire de gros efforts pour améliorer la qualité de l'eau qui sera dégradée dans les retenues.				
Option	2007	2015	2021	2024	2027	2057	2060
A	Suppression des barrages	Scénario 6 Bon état					
B	Suppression des barrages	Scénario 4 Pas bon état	Scénario 6 Bon état				
C	Maintien des barrages	Scénario 3 Pas bon état	Scénario 4 Pas bon état	Scénario 6 Bon état	Scénario 5 Pas bon état	Scénario 5 Pas bon état	Scénario 6 Bon état
D	Maintien des barrages	Scénario 3 Pas bon état	Scénario 5 Pas bon état	Maintien des barrages	Suppression des barrages	Suppression des barrages	Scénario 6 Bon état

Les scénarios du SAGE, un vrai choix de stratégie

Dans l'état des lieux du SAGE, nous avons décrit les milieux et les usages. Dans le diagnostic, nous avons identifié les causes des problèmes et mis en lumière les enjeux.

La phase d'élaboration des scénarios est la "boîte noire" du SAGE, celle où l'on décide de ce que l'on souhaite pour le bassin de la Sélune.

Les commissions de la CLE ont établi les scénarios sectoriels de chacun des 4 thèmes majeurs (qualité, quantité, milieux naturels et usages), déclinés en 13 sous-thèmes.

A partir de ce travail, 6 scénarios collectifs ont été construits, avec des ambitions différentes pour le bassin de la Sélune.

Ce document présente d'abord succinctement les 6 scénarios tels qu'ils ont été construits.

Ensuite vient l'analyse économique des scénarios.

Enfin, les choix qui s'offrent à la CLE sont exposés à la lumière de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Les scénarios étudiés

La prolongation des tendances actuelles ne permet pas de maintenir les usages actuels. Certains sont mis en péril, notamment l'eau potable, et les milieux naturels continuent à se dégrader.

Scénario 1 : Scénario tendanciel

Ce n'est donc pas un scénario d'avenir

A partir du moment où on décide d'agir, on peut combiner les évolutions possibles en fonction de 2 paramètres:

- le maintien ou non des barrages de Vezins et de la Roche Oui Boit dont la concession arrive à échéance en 2007.
- l'effort que l'on est prêt à faire pour améliorer la situation

on garde les barrages

On vise à stabiliser la situation actuelle

On fait un petit effort pour améliorer un peu la situation actuelle

On fait un effort substantiel pour améliorer la situation actuelle

Scénario 2 : Poursuite des

Scénario 3 : Un peu mieux

Scénario 5 : AEP et baie du Mt St Michel

Scénario 4 : Restauration de l'axe migrateur

Scénario 6 : Bon état

on supprime les barrages

Le degré d'ambition des scénarios et les avantages attendus

D'après les fiches présentant les actions SAGE, cinq types d'avantages environnementaux ont été identifiés. Pour chaque scénario, les parts des dépenses qui seraient affectées ont été comparées, ce qui permet d'estimer quels avantages seraient les plus favorisés par quels scénarios.

orange : bénéfices faibles

vert clairs : bénéfices moyens

vert foncé : bénéfices importants

	1	2	3	4	5	6
Milieu naturel						
♦ Favoriser vie et reproduction des poissons						
♦ préserver l'écosystème (habitat, richesse écologique, qualité et paysage)						
♦ diminuer la toxicité touchant les Hommes, la faune et la flore						
♦ gérer les conflits entre milieux aquatiques, prélèvements et loisirs						
Pêche, conchyliculture, loisirs						
♦ diminuer les risques sanitaires et les impacts sur le tourisme&loisirs						
♦ diminuer les impacts sur la pêche à pied et la conchyliculture						
♦ gérer les conflits entre loisirs et pêche						
Collectivités, industries						
♦ diminuer risques sanitaires						
♦ limiter les inondations urbaines						
♦ limiter le surcoût pour AEP						
Aménagements						
♦ améliorer la gestion des aménagements par rapport à l'environnement						
♦ limiter les impacts des aménagements sur la faune et la flore						
Agriculture et élevage						
♦ améliorer la gestion environnementale des parcelles agricoles						
♦ diminuer les coûts de l'abreuvement des bêtes						
♦ améliorer qualité abreuvement des bêtes						

Le scénario "6-Bon état" présente un maximum d'avantages pour chaque catégorie.

Ensuite le plus exigeant est le scénario "4-Migrateurs"

Le scénario "5-AEP" est intermédiaire

Le scénario "2-Poursuite" est surtout orienté vers les avantages concernant l'AEP,

Le scénario "3-Mieux" suscite plus d'avantages que le 2

Le scénario "1-Tendanciel" ne présente aucun bénéfice

Scénario de base

Scénario 2 : «

Poursuite des usages actuels »

Améliorer la qualité de l'eau

- ◆ Diminuer les teneurs en nitrates dans l'eau (<50 mg/l en ZAC, <25 mg/l ailleurs)
- ◆ Diminuer les teneurs en phosphore dans l'eau pour lutter contre l'eutrophisation
- ◆ Diminuer les teneurs en Matières En Suspension en amont des retenues
- ◆ Améliorer la qualité bactériologique de l'eau en amont de la prise d'eau de Milly et de Pont Juhel
- ◆ Réduire les teneurs en micropolluants dans l'eau

Améliorer la gestion quantitative de la ressource

- ◆ Maintenir la situation d'étiage existante en amont de Milly
- ◆ Réduire l'intensité des petites crues en amont de Saint-Hilaire avec la réserve des barrages

Préserver et mettre en valeur la faune et la flore du bassin versant

- ◆ Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et les décloisonner partiellement
- ◆ Identifier les zones humides et préserver celles présentant un intérêt patrimonial ou hydrologique fort.

Maintenir les usages existants

- ◆ Maintenir les ressources AEP existantes
- ◆ Étendre l'activité conchylicole jusqu'en limite départementale
- ◆ Assurer un fonctionnement multi-usages des barrages
- ◆ Développer la pêche et maintenir les loisirs nautiques de plan d'eau à la Mazure

Caractéristiques

- ◆ Engager des actions de lutte contre l'azote (actions préventives) et le phosphore à l'amont du bassin
- ◆ Maintien des ressources AEP
- ◆ Maintien des barrages et déclassement de la Sélune

Il s'agit du scénario le moins ambitieux (mis à part le tendanciel). L'objectif poursuivi est d'agir dans le but principal de stabiliser la situation actuelle.

La Sélune avec les barrages

Scénario 3 : "Un peu mieux"

Caractéristiques

En plus des actions de base du scénario 2:

- ◆ Lutter contre les MES sur tout le bassin versant
- ◆ Lutter contre le phosphore toute l'année sur tout le bassin versant

Si on garde les barrages, on doit faire un effort supplémentaire sur la qualité de l'eau. Pour compenser les inconvénients En étendant les mesures visant à réduire les teneurs en MES à l'ensemble du bassin versant, on place la recomposition du bocage comme l'élément clé de la limitation des transferts de pollution vers la rivière. Il s'agirait de s'appuyer sur les dispositifs des MAE – CTE pour accompagner cette mutation.

L'amélioration de la qualité de l'eau sur la partie aval du bassin versant accessible aux poissons migrateurs: permettra d'optimiser leur reproduction sur l'Oir et le Beuvron.

La Sélune sans les barrages

Scénario 4 : "Restauration de l'axe migrateur"

Caractéristiques

En plus des actions du scénario 3

- ◆ supprimer les barrages

Ce scénario permet la restauration de l'axe migrateur majeur pour le saumon qu'est la Sélune. Le tourisme peut s'axer sur le développement de la pêche au saumon. En revanche, la production électrique disparaît.

Le tourisme "pêche" peut se développer mais la base de loisirs doit réorienter ses activités nautiques.

Tout comme le scénario 3, il s'appuie sur les mesures contractuelles pour améliorer la qualité de l'eau.

Scénario 5 : "Priorité à l'AEP et la baie du Mt St Michel"

Caractéristiques

En plus des actions du scénario 3:

- ◆ Objectif nitrates < 25 mg/l impliquant plus de réglementation
- ◆ Lutter contre la bactériologie sur l'aval de la Sélune

Pour optimiser la présence des barrages, il sera nécessaire de faire de gros efforts sur la qualité de l'eau et la gestion quantitative de la ressource.

La reconquête de la qualité de l'eau nécessitera la remise en cause du mode de développement agricole actuel. En effet, la mise en herbe de superficies conséquentes et la limitation des élevages nécessaire pour faire descendre les nitrates au dessous de 25mg/l sont à l'inverse des tendances actuelles.

Scénario 6 : "Bon état écologique"

Caractéristiques

En plus des actions du scénario 5

- ◆ supprimer les barrages
- ◆ Protéger toutes les zones humides

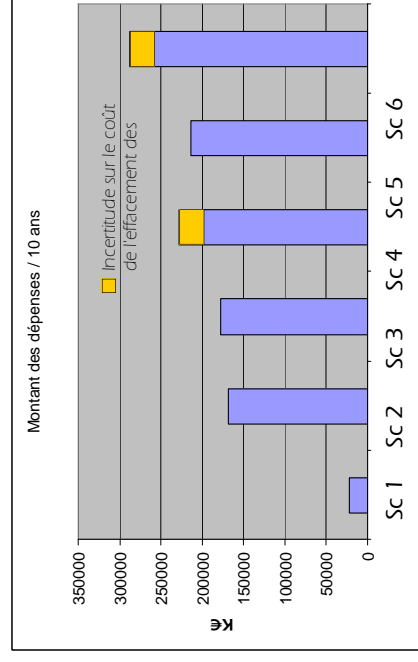
Ce scénario est le plus ambitieux. Il permet d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau. Il vise une reconquête du milieu naturel la plus complète possible induisant la nécessité d'arrêter les barrages. Au-delà du tourisme "pêche" qui peut être développé, et du gisement coquillier qui est restauré, c'est l'image de l'ensemble du territoire du bassin versant qui est revalorisée en misant sur son caractère naturel et préservé.

Il met, comme le scénario 5, l'accent sur l'outil réglementaire avec notamment le contrôle des extensions d'élevage.

La meilleure gestion quantitative de la ressource permettra d'assurer la production d'eau potable sans les barrages. La protection de toutes les zones humides est un objectif ambitieux et affiche le parti pris de protection des milieux aquatiques, dont l'utilité est reconnue.

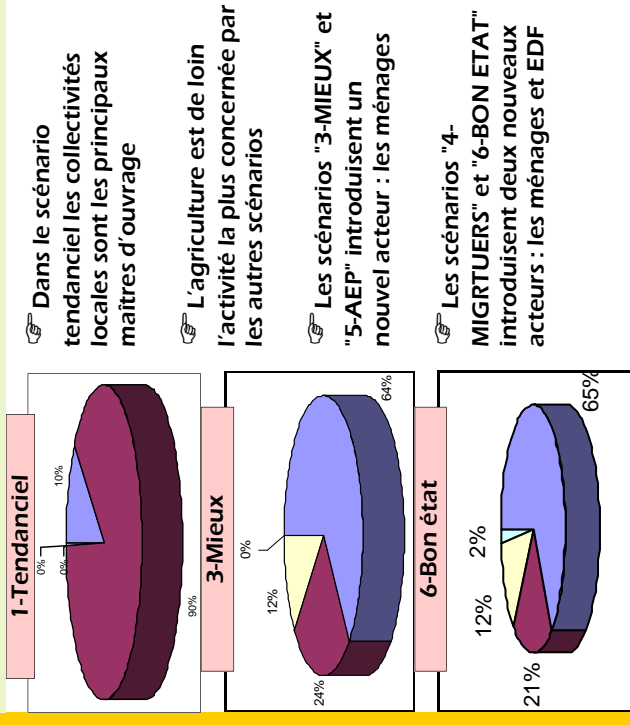
Les dépenses globales à mettre en œuvre sur les 10 ans du SAGE

Le scénario tendanciel conduirait à engager près de 22 M€ dans les 10 prochaines années, consacrés essentiellement aux périmètres de protection de captage et au développement des interconnexions en vue d'améliorer la sécurité d'approvisionnement en eau potable.



Les activités concernées par les actions à mettre en œuvre

Il s'agit de mettre en évidence comment se répartissent a priori les efforts à engager dans le cadre des différents scénarios en s'intéressant aux acteurs qui seront concernés par les dépenses à mettre en œuvre en tant que maîtres d'ouvrage.



◆ Dans le scénario tendanciel les collectivités locales sont les principaux maîtres d'ouvrage

◆ L'agriculture est de loin l'activité la plus concernée par les autres scénarios

◆ Les scénarios "3-MIEUX" et "5-AEP" introduisent un nouvel acteur : les ménages

◆ Les scénarios "4-MIGRTEURS" et "6-BON ETAT" introduisent deux nouveaux acteurs : les ménages et EDF

Qui supporte finalement les charges ?

Les dépenses à engager bénéficieront pour la plupart de financements publics. Ceux-ci viennent donc amoindrir la charge supportée par les différents maîtres d'ouvrage.

Les scénarios envisagés pour le SAGE peuvent tous être interprétés comme une rupture, une évolution forte par rapport au scénario tendanciel. Cette évolution est caractérisée dans tous les cas par :

◆ L'apparition de l'agriculture comme financeur important de la politique de l'eau, mais également de l'État et de l'Europe.

L'agriculture étant financée de manière importante par ces deux acteurs, l'accroissement de sa part au sein du financement de la politique de l'eau, dans un souci de faire payer l'eau par ceux qui l'utilisent et/ou la polluent se traduit finalement par une augmentation importante de la part du contribuable.

Pour les scénarios "4-Migrateurs" et "6-Bon état", EDF pourrait prendre en charge le financement d'un certain nombre de dépenses de remise en état du milieu, même si la charge de ces dépenses sera probablement l'objet d'une négociation.

